

## Résumé du mémoire original :

### *Le consensus par l'ignorance : l'organisation du déni dans la gestion publique des pesticides*

L'objet de cette recherche consiste à comprendre comment les politiques publiques produisent et entretiennent l'ignorance. En prenant pour cas d'étude la gestion publique des pesticides, elle part de la question suivante : pourquoi et comment la large diversité d'acteurs et d'organisations qui composent une action publique parvient à ignorer ensemble des problèmes similaires alors même qu'ils n'ont pas les mêmes intérêts, les mêmes logiques d'action ni les mêmes manières de penser ? Nous formulons l'hypothèse que ces grands ensembles développent des mécanismes de déni similaires à ceux observés sur l'individu par la théorie de la dissonance cognitive. Cette hypothèse permet de concevoir l'ignorance comme un processus composé de trois phases : la première est un état de méconnaissance préalable (ce que l'on ne sait pas). Dans la deuxième, le dévoilement de cette méconnaissance occasionne un état d'inconfort puisqu'il révèle les incohérences de l'action publique (ce que l'on commence à savoir). La troisième phase décrit les opérations de réduction et de rationalisation de ces révélations inconfortables qui permettent de préserver l'ignorance (ce que l'on ne veut pas voir). L'analyse de ce processus conduit à deux grands résultats :

En premier, lieu, le processus d'ignorance n'est pas homogène. Deux formes d'ignorance coexistent au sein du contrôle public des pesticides. La première, élaborée à partir de l'analyse de l'évaluation officielle de l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides, correspond à une illusion du savoir (ce que l'on pense savoir). Les cas d'étude montrent qu'il existe un écart considérable entre les scénarios de l'évaluation de ces risques et les situations d'exposition réelles des travailleurs de l'agriculture. Malgré cela, les normes, principes et règles de l'évaluation et de la prévention des risques fournissent aux acteurs officiels toutes les raisons de continuer à penser que les agriculteurs sont suffisamment bien protégés contre les risques d'exposition aux pesticides. La seconde forme d'ignorance résulte d'une « culture du secret » (ce que l'on ne veut pas trop faire savoir) qui entoure le fonctionnement du dispositif d'autorisation de mise sur le marché des produits phytosanitaires. Les agents officiels échafaudent des stratégies subtiles de contrôle de l'information pour rendre opaques les pratiques et les décisions qui permettent de commercialiser les pesticides.

En second, lieu, nous nous interrogerons sur les traits communs à ces deux processus de production de l'ignorance. Tout d'abord, l'ensemble des acteurs, officiels, usagers, industriels ou opposants (associations environnementalistes, journalistes etc.) qui composent cette action publique ignorent ensemble un même problème : le potentiel irréalisme des standards et des scénarios de l'évaluation du risque. Ensuite, l'identification des priorités plus générales au sein de ces processus permet de faire apparaître un mécanisme d'auto-renforcement systématique de l'ignorance. D'où provient ce mécanisme ? Derrière les accords et les conflits qui se déroulent au sein de la configuration de cette action publique, il existe toute une série d'accords non explicites et de croyances générales qui se forment par et pour l'ignorance. Cet empilement d'accords et de croyances peu visibles *a priori* forme une « architecture invisible » qui dresse la limite des jeux qui se déroulent au sein de cette configuration d'action publique. Cette architecture invisible explique pourquoi des acteurs, très différents et dont certains sont en opposition frontale, parviennent à ignorer communément certains problèmes. Les grands ensembles qui composent l'action publique développent donc une forme de déni collectif qui a une fonction régulatrice : il permet de

préserver la légitimité du contrôle public des pesticides. Plus généralement, l'ignorance qui résulte de ce déni est un moyen de protéger un ordre social et politique menacé.